



## ASSOCIATION C.E.R.A.D.E.R 24

Collectif : Elimination Rapide de l'Amiante  
Défense des Exposés aux Risques  
16bis, impasse du moulin de Canselade  
24100 BERGERAC  
tél : 06 88 46 55 33  
[cerader24@wanadoo.fr](mailto:cerader24@wanadoo.fr)

*Pour le site :*

**TOUJOURS AVANT L'ASSEMBLEE DU 16 11 !**



Juste avant le début de l'assemblée, La SOMEZ et le collectif rencontrent les responsables techniques de la CAB le 16 11 à 16h30 et là, nous apprenons que :

**La C.A.B.** confirme son soutien au projet et que nous pouvons prendre date pour échanger sur les conditions permettant de faire avancer le dossier, ce qui, forcément apporte un plus à notre démarche. La discussion a été menée pour la C.A.B. par Mrs Th. RICHEBOIS directeur adjoint pôle développement économie et environnement et Mr G. MALBERT. Chef de projets pôle DATAR UME.

**Mr GARRIGUE**, dans son intervention à la tribune précisera tout à fait cette avancée et confirmera que les explications apportées à l'assemblée par les dirigeants de la SOMEZ confortent son avis sur ce projet et nécessitent une mobilisation de toutes les énergies pour sa réussite.

Voilà qui répond clairement à la lettre que nous avons adressée à **Mr DELMARES** le 18 juillet ... et même si ce fut un peu long ... L'aspect très positif de la réponse apportée nous permet de mesurer une nouvelle avancée ...

Mais Mr SADOON a fait savoir qu'il était urgent, pour la SOMEZ, de prendre une décision car le besoin de valider par un « pilote » (industriel déjà) devenait urgent.

Il est bien dommage que madame la sous-préfète de BERGERAC n'ait pu participer car elle aurait vu que le procédé était maîtrisé et que l'étude industrielle et économique était engagée, répondant aux demandes expresses de madame la préfète du département et de la DREAL.

Reste le lieu d'implantation dont l'idéal serait qu'il soit dans le site d'EURENCO.... Mais cela non plus n'est pas une barrière selon les responsables de la C.A.B. 5000 m<sup>2</sup> sont disponibles dans l'environnement en tenant compte des normes de sécurité bien entendu.